

Ouvrière ou Ouvrier (1.08, Ouvrière - Ouvrier)

<u>Service</u> :	Service exploitation	<u>Statut hiérarchique</u> :	Employé-e
<u>Classification</u> :	6 - 8	<u>Taux d'activité</u> :	100%

Mise à jour : juillet 2023

1. POSITION STRUCTURELLE (hiérarchie)

1.1 Fonction de la/du responsable de service et fonction de la/du supérieur-e direct-e

Responsable de la section voirie et ateliers.

1.2 Nombre et fonction(s) des subordonné-es direct-es

Aucun.

1.3 Suppléances

Remplace : autres ouvrières et ouvriers.

Est remplacé-e par : autres ouvrières et ouvriers.

2. RELATIONS FONCTIONNELLES

Les collaboratrices et collaborateurs du Service exploitation.

3. MISSION

- 3.1 Assurer la délivrance des prestations en matière de gestion des déchets, de propreté et de viabilité de l'espace public, d'entretien du mobilier urbain, d'équipement et d'infrastructure; participer à la mise à disposition du matériel de manifestations.

4. ACTIVITES

4.1 Prestations de la section

4.1.1 Déchets

- Assurer la levée des déchets, soit :
 - les ordures ménagères;
 - les déchets industriels;
 - le papier;
 - le compost;
 - le verre.
- Entretenir ponctuellement les points de récupération.

4.1.2 Espace public

- Balayer et nettoyer les routes, chaussées, trottoirs, chemins, préaux, parkings et places de marché.
- Conduire la balayeuse, l'élévateur, la laveuse, et tous types de véhicules et machines du service, après formation adéquate.
- Faucher les banquettes herbeuses.
- Ramasser les papiers, vidanger les corbeilles à papiers, remplir les supports de sachets pour chien.
- Entretenir le mobilier urbain, soit :
 - les bancs;
 - les corbeilles à papiers;
 - les abris bus;
 - les abris vélos;
 - les panneaux d'affichage et de signalisation;
 - l'éclairage public;
 - les horloges;
 - les potelets, épingle et attaches vélos.
- Entretenir les canalisations des eaux usées, des eaux claires et des sacs d'eaux pluviales.
- Assurer la viabilité hivernale, le salage et le déneigement des routes, chaussées et trottoirs.

4.1.3 Matériel de manifestations

- Livrer le matériel de fête pour les manifestations communales, privées, des sociétés et des autres services.
- Monter et démonter des infrastructures.
- Nettoyer, entretenir et réaliser de petites réparations du matériel.

4.2 Divers

- Accomplir toutes tâches nécessitées par les besoins du service.

5. COMPETENCES (décisions)

5.1 Financières

Aucune.

6. VALEURS-CLE

281 ha. de superficie communale. Près de 19'000 habitant-es. Près de 30 kilomètres de chaussées et trottoirs communaux à entretenir.

Près de 300 points de récupération/collecte de déchets (corbeilles de parc, poubelles, containers, etc.). 100 à 150 manifestations ou événements/an nécessitant le prêt ou l'installation de matériel de fête. Une quarantaine de véhicules communaux.
2 équipes affectées à la levée de déchets (2 camions). 5 ateliers spécialisés.

7. PROFIL

7.1 Formation

- Scolarité obligatoire terminée. CFC d'agent-e d'exploitation ou dans un métier manuel.

7.2 Expérience professionnelle

- Quelques années d'expérience pratique dans une activité manuelle.

7.3 Spécificités

- Être en bonne santé et de nature robuste.
- Avoir l'esprit d'initiative.
- Savoir faire preuve de ponctualité et de conscience professionnelle.
- Être à même de travailler de manière indépendante et en équipe.
- Pouvoir assurer ponctuellement des horaires irréguliers (lors de la viabilité hivernale ou à l'occasion de certaines manifestations).

8. SIGNATURES

Responsables hiérarchiques : Eric Donzé & Silvia Pereira Da Silva Co-responsables de service	Signature & date :
Titulaire :	Signature & date :
Pour le Secteur RH : Gérald Rüegsegger Responsable du personnel	Signature & date :